



## Assemblée générale

Distr. générale  
22 juin 2009  
Français  
Original: anglais

---

### Soixante-quatrième session

Point 103 de la liste préliminaire\*

### Prévention du crime et justice pénale

## Prévention du crime et justice pénale

### Note du Secrétaire général

Conformément à la résolution 60/175 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée le rapport de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de sa quatrième session, tenue à Vienne du 8 au 17 octobre 2008 (CTOC/COP/2008/19).

---

\* A/64/50.

